

12. Octobre 2024

## " La loi comme pédagogue "

Gal 3,22-29

*L'Écriture a tout enfermé sous la domination du péché, afin que ce soit par la foi en Jésus Christ que la promesse s'accomplisse pour les croyants. Avant que vienne la foi en Jésus Christ, nous étions des prisonniers, enfermés sous la domination de la Loi, jusqu'au temps où cette foi devait être révélée. Ainsi, la Loi, comme un guide, nous a menés jusqu'au Christ pour que nous obtenions de la foi la justification. Et maintenant que la foi est venue, nous ne sommes plus soumis à ce guide. Car tous, dans le Christ Jésus, vous êtes fils de Dieu par la foi. En effet, vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. Et si vous appartenez au Christ, vous êtes de la descendance d'Abraham : vous êtes héritiers selon la promesse.*

L'apôtre Paul a dû user de toute sa force de persuasion pour faire prévaloir la nouveauté du message évangélique, en particulier auprès de ceux qui avaient été instruits dans la foi juive. D'une part, saint Paul souligne que le message évangélique s'inscrit dans la tradition juive antérieure, que la venue du Seigneur avait été annoncée par les prophètes et préfigurée en sa personne. D'autre part, il souligne également la liberté qui nous a été donnée par la foi en Christ.

Dans la lecture d'aujourd'hui, Paul présente la loi comme un « maître » et même comme un « gardien » sous lequel nous étions prisonniers... Pour mieux comprendre cela, nous devons garder à l'esprit la faiblesse de l'homme, toujours en danger de céder à ses mauvais penchants et de tomber dans le péché. Combien de fois pouvons-nous voir cette réalité dans l'Écriture Sainte ! Il est extrêmement erroné et fatal de croire que l'homme ferait le bien de lui-même, étant à la merci de sa propre nature. Notre Père céleste connaît notre condition mieux que quiconque. C'est pourquoi, avant d'envoyer son Fils dans le monde, il a donné la Loi à son peuple. Elle met en évidence la nature du péché et permet aux Israélites d'en ressentir les conséquences s'ils l'ont transgressée. Dieu a établi cette Loi comme un gardien, afin que l'homme reste sous sa garde et ne soit pas à la merci de ses propres inclinations. L'homme doit se garder du mal et marcher

dans les voies du Seigneur, afin de ne pas porter atteinte au plus grand bien de la vie et à l'image de Dieu selon laquelle il a été créé. C'est pourquoi la Loi réglemente beaucoup de choses dans la vie de l'homme, qui, d'une certaine manière, l'enferme aussi, comme l'exprime saint Paul. Ce « pédagogue » – la Loi – doit remplir sa fonction jusqu'à ce que la grâce qui nous est donnée dans le Christ devienne efficace en nous.

Dès lors, nous n'avons plus besoin de ce pédagogue, et il peut même devenir un obstacle pour vivre dans la liberté que le Seigneur nous apporte.

Pour notre cheminement à la suite du Christ, il y a des éléments importants à découvrir...

Nous pouvons dire que l'ascèse et la discipline représentent une sorte de « pédagogue intérieur » pour notre cheminement spirituel, afin que nous ne nous laissions pas emporter par ces inclinations qui limitent la fécondité de notre cheminement. L'ascèse, ou la lutte, freine notre tendance à nous laisser emporter par les plaisirs sensuels et mentaux de la vie. Plus nous nous y laissons prendre, plus l'ascèse devient nécessaire.

Prenons deux exemples simples pour nous faire une idée : l'excès de nourriture (comme un débordement dans le domaine des sens) et l'excès de parole (comme un désordre dans le domaine mental). Tous deux nuisent à notre vie spirituelle. Alors que l'excès de nourriture tend à nous rendre confortables et léthargiques, tout en nuisant à notre santé, l'excès de parole affecte notre écoute et notre recueillement intérieur en Dieu, tout en causant de l'inconfort aux personnes avec lesquelles nous vivons. Dans les deux cas, il s'agit d'une manière différente de « se laisser aller »...

Cependant, le « pédagogue intérieur » nous impose des règles. Dans le premier cas, par exemple, il nous prescrit le régime, ou plutôt il nous exhorte à ne pas céder à la gourmandise. Plus ces inclinations sont fortes, plus les règles sont nécessaires, afin que nous ne cédions pas à notre faiblesse.

Il en va de même pour les excès de langage. Si nous ne le retenons pas par nos efforts et nos restrictions, nous ne parviendrons pas à le maîtriser et à le maintenir dans un état d'ordre.

Nous voyons donc que les restrictions et les règles doivent nous aider à ne pas céder au désordre.

Nous voyons donc que les restrictions et les règles doivent nous aider à ne pas céder au désordre. Cependant, les règles ne sont pas la fin en soi et n'ont pas le pouvoir de nous sanctifier. Elles nous enchaînent, pour ainsi dire, jusqu'à ce que la grâce du Seigneur devienne si efficace dans notre vie que nous n'ayons plus besoin des formes les plus strictes d'ascétisme et que nous ayons trouvé la juste mesure dans le manger et le parler, comme dans les exemples que nous avons donnés. Maintenant, nous pourrions appliquer la même chose à bien d'autres domaines de la vie...

Ces exemples nous aideront peut-être à mieux comprendre ce que l'apôtre Paul a voulu transmettre à la communauté chrétienne de Galatie. Le « maître » de l'Ancienne Alliance a rempli sa tâche jusqu'à la venue du Seigneur. Maintenant, nous devons vivre dans la liberté de la grâce que le Christ nous a apportée. Grâce à la foi, nous sommes enfants de Dieu dans le Christ Jésus.